LA LETTRE S

#87 / Actualité du Siéml / Janvier 2024

SIÉML
Syndicat intercommunal d'énergies de Maine-et-Loire

ÉDITO

2023 a vu de belles avancées. Le PCRS vecteur couvre l'intégralité du département. Une trame sombre a été élaborée, là aussi à l'échelle du 49. 37 M€ HT de travaux sur les réseaux ont été commandés dans un contexte de pénuries inédites de matériels et de matériaux. Les zonages loi APER ont grandement occupé nos spécialistes de la planification énergétique tandis que leurs collègues en charge du groupement d'achat ont géré deux bascules, l'une pour le marché gaz et l'autre pour le marché électricité. Avec 25 nouvelles adhésions, 130 communes sollicitent désormais nos CEP. 2023, c'est aussi sans conteste l'année de la chaleur renouvelable avec 5 chaufferies clés en mains et plusieurs projets de réseau de chaleur. Au chapitre des IRVE, on retiendra de l'année écoulée un grand schéma directeur et le lancement des bornes de seconde génération.

Que nous réserve 2024 ? Le ROB proposé dans quelques jours à notre assemblée syndicale est fondé sur une ambition raisonnablement offensive. Les investissements continueront à progresser. Nous allons accroître les renforcements et la sécurisation des réseaux en même temps que nous allons continuer à moderniser l'éclairage public, avec notamment ce nouvel hyperviseur présenté la semaine dernière à Beaupréau. 2024 sera aussi l'année de notre première station de recharge ultra rapide et l'émergence d'une offre de bornes résidentielles... De quoi débuter l'année avec cet optimisme dont nous avons tant besoin en cette période trouble. Bonne année à toutes et tous !

Jean-Luc Davy
président du Siéml

GROUPEMENTS D'ACHAT DE GAZ ET D'ÉLECTRICITÉ DU SIÉML

COMPOSITION, TARIFS ET RAPPEL DES AIDES GOUVERNEMENTALES

En 2023, le Siéml a renouvelé la convention collective d'adhésion aux groupements d'achats de gaz naturel et d'électricité, attribué un marché de gaz naturel pour une période de trois ans (2024 à 2026) et un marché d'électricité pour une période de deux ans (2024-2025). Au 1er janvier 2024, 11 200 points de comptage ont basculé vers les nouveaux fournisseurs d'énergie.

Les marchés de gaz et d'électricité au 1er janvier

Les fournisseurs du marché gaz sont Gaz de Bordeaux pour le réseau GRDF et Alterna pour le réseau Sorégies. Le budget prévisionnel du marché pour 2024 est de 12 M€ TTC ; il concerne 94 membres. Le marché d'électricité a été attribué à Octopus Energy pour le lot classique ainsi que pour le lot Haute valeur environnementale avec un budget prévisionnel 2024 de 42 M€ TTC. En 2024, des collèges et établissements de santé ont rejoint le groupement d'achat portant le nombre de membres à 236. Le Siéml organise deux webinaires (cf. ci-contre) pour présenter la facturation et les tarifs 2024, ainsi que les nouvelles procédures de demande de rattachement et de détachement, le principe d'ordres de service n'étant pas reconduit.

Quelles aides gouvernementales en 2024 ?

Les collectivités bénéficiaient en 2023 d'un bouclier tarifaire et fiscal pour contenir la hausse de leur facture d'électricité. Avec la baisse du prix du marché de gros, le Gouvernement rétablit au 1er février 2024 partiellement l'accise sur l'électricité (anciennement nommée TICFE). L'article 92 de la loi de finances pour 2024 dispose en effet que le tarif de l'accise peut être majoré dans la limite d'un plafond : la hausse du prix TTC du tarif réglementé de vente de l'électricité doit rester inférieure à 10 %. L'amortisseur électricité mis en place en 2023 subit également des évolutions. En 2024, la prise en charge de l'État n'interviendra qu'à partir 250 €/MWh alors que le seuil initial était de 180 €/MWh. Pour le marché du Siéml, le prix de l'électron 2024 étant inférieur à 250 €/MWh, les membres ne bénéficieront pas de cet amortisseur.

WEBINAIRES D'INFORMATION

→ Vendredi 2 février - 10 h 30
GROUPEMENT D'ACHAT GAZ

→ Vendredi 23 février - 10 h 30
GROUPEMENT D'ACHAT ÉLECTRICITÉ

* Une invitation a été envoyée aux membres concernés.

GROUPEMENTS D'ACHAT DU SIÉML ÉVOLUTION DU PRIX MOYEN DU GAZ ET DE L'ÉLECTRICITÉ

ÉLECTRICITÉ 2024

300 € TTC/MWh en moyenne en 2024 (ou 30 ct€ /kWh).

→ Le budget moyen des membres du groupement d'achat est très différent en fonction de leur profil de consommation.

GAZ 2024

125 € TTC/MWh en moyenne en 2024 (ou 12,5 ct € /KWh), soit une diminution d'environ 30 % par rapport au tarif 2023.

Ce tarif moyen tient compte des évolutions suivantes :

→ depuis le 1er janvier, la taxe intérieure de consommation sur le gaz naturel (TICGN) a presque doublé, passant de 8,37 €/MWh à 16,37 €/MWh ;

→ la part acheminement (ATRT, ATRD) devrait également évoluer.

TARIFICATION DES BORNES DE RECHARGE
AUGMENTATION AU 1er FÉVRIER 2024

La tarification des bornes de recharge pour véhicules électriques exploitées par le Siéml sous la bannière OuestCharge évolue pour intégrer la hausse importante du prix de l'électricité subie du fait d'un nouveau marché de fourniture (cf. article à la une). La recharge sur une borne dite « normale » passe ainsi de 0,22 € à 0,35 €/kWh.

→ Tarifs complets sur www.sieml.fr/ouestcharge

SARRIGNÉ : INAUGURATION DE LA CHAUFFERIE
BOIS EN PRÉSENCE DU PRÉFET

10 jan.

La chaufferie bois de Sarrigné, réalisée et exploitée par le Siéml, est en activité depuis cet hiver. Elle a bénéficié des financements du Fonds chaleur de l'ADEME et du Fonds vert délivré par l'État. À ce titre, Jean-Luc Davy, président du Siéml, Joëlle Poudré, vice-présidente, et les élus de Sarrigné ont inauguré l'installation en présence du Préfet Philippe Chopin, du sénateur Grégory Blanc et de la députée Stella Dupont.

RÉNOVATION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC
LE SIÉML LAURÉAT DU FONDS VERT

Le Siéml est lauréat de l'appel à projets du Fonds vert pour accélérer la rénovation des luminaires des parcs d'éclairage public des communes et répondre à la fois à des enjeux économiques (maîtrise de la facture énergétique), environnementaux (diminution des nuisances lumineuses) et sociaux (sécurité des personnes et des biens). À ce titre, le Siéml va bénéficier d'une subvention de 426 466,33 € pour la rénovation de 1 527 points lumineux, soit plus de 70 dossiers de rénovation de l'éclairage public pour 43 collectivités et un montant total d'investissement de 2 377 439,53 €.

RETOUR SUR

23 jan.

Inauguration de la 2500e horloge connectée à Beaupréau-en-Mauges et présentation de la solution d'hypervision pour faciliter la gestion de l'éclairage public par les communes.

18 jan.

Vœux du Président Jean-Luc Davy aux agents du Siéml et aux entreprises attributaires de ses marchés au Vallon des arts d'Écouflant.
Bonne année 2024 !

AGENDA

→ RÉUNIONS STATUTAIRES / ÉVÉNEMENTS

LUN. 5 FÉV.	Inauguration de la chaufferie bois de Saint-Aubin-de-Luigné
MAR. 6 FÉV.	Comité syndical
LUN. 19 FÉV..	Inauguration de la chaufferie bois de Rou-Marson
MAR. 12 MARS	Réunion du Bureau
JEU. 14 MARS	Inauguration de la chaufferie bois de Cantenay-Épinard
MAR. 26 MARS	Comité syndical

→ Agenda 2024 des réunions statutaires sur www.sieml.fr

ÉCLAIRAGE PUBLIC CONNECTÉ
LES COMMUNES BIENTÔT AUX COMMANDES

D'ici l'été 2024, pas moins de 3400 horloges connectées équiperont les armoires d'éclairage public des communes ; une installation entièrement prise en charge par le Siéml dans le cadre du programme « Territoire connecté ». Le pilotage à distance, réalisé à la demande des communes par le Siéml, apporte une plus grande souplesse dans la gestion de l'éclairage public et des horaires d'allumage et extinction, favorisant ainsi les économies immédiates. Pour aller plus loin, le Siéml a fait l'acquisition d'un logiciel d'hypervision pour piloter plus finement les objets connectés et utiliser leurs données. En s'appuyant sur cette technologie et grâce à une application mobile, les communes pourront dès le printemps, en cas de besoin, forcer l'allumage ou l'extinction leur éclairage public en toute autonomie et sécurité. Prochaine étape : le déploiement d'un réseau bas débit indépendant et privatif pour maîtriser toute la chaîne de valeurs des objets connectés et proposer une infrastructure ouverte à d'autres usages et mutualisable avec d'autres collectivités.

À NOTER

[CLIP MÉTIER] Clémentine Perrinelle présente ses missions de géomaticienne au service géomatique et PCRS du Siéml. À visionner sur :
→ https://urlz.fr/puCS

[ADEME/Région Pays de la Loire]
Le circuit « Sur la route des énergies renouvelables en Pays de la Loire » fait un détour par le Maine-et-Loire le jeudi 15 février. Inscription sur :
→ route-enr-paysdelaloire.ademe.fr

2025 BIENTÔT EN LIGNE DE MIRE
AVEC DEUX ÉVÉNEMENTS IMPORTANTS !

- **Congrès national d'Amorce** à Angers
Du 15 au 17 octobre 2025

- **Les 100 ans du Siéml** au centre de Congrès d'Angers
Vendredi 14 novembre 2025

SIÉML Syndicat intercommunal d'énergies de Maine-et-Loire

Syndicat intercommunal d'énergies de Maine-et-Loire
9 route de la Confluence - ZAC de Beuzon
Écouflant - CS 60145 - 49001 Angers cedex 01
Tél. 02 41 20 75 20 / www.sieml.fr /

Directeur de publication › Jean-Luc Davy
Rédaction › Emmanuel Charil, Katell Boivin,
Conception graphique › Manuela Huot-Tertrin
Photos › Siéml
Pour toute question, contactez le 02 41 20 75 49 ou par mail : communication@sieml.fr

LUCIE 26000